

N°1 RD CD 03/04/2024

Comité Directeur LAURACO

Lundi 3 avril – 19h00 – 23h00

Bureau et membres	P	E	A
Bernard DAHY	X		
Évelyne CAMARROQUE	X		
Jean Claude RAGACHE	X		
Rémi BAUDOT	X		
François GINTZBURGER	X		
Pierrick MERINO	X		
Lucas TOULIER ANCIAN	X		
Sébastien RORA	X		
Eric LAROSE	X		

1° / Fiche de poste Chargé de développement FFCO

JCR rappelle l'historique de la demande FFCO

Constat est fait à l'unanimité que la fiche de poste FFCO ne correspond pas aux tâches d'un chargé de développement. De plus le partage entre plusieurs Ligues ne semble pas pouvoir être gérable.

La ligue a envoyé une proposition de fiche de poste s'appuyant sur dix ans d'expérience en matière de développement. Nous attendons une réponse.

Une rencontre est prévue après le 11 avril entre le président de la FFCO et le bureau de la ligue.

2° / Site web dédié aux ELO

Le site est prêt mais nous ne souhaitons pas l'ouvrir sans avoir sollicité les CDCO pour qu'ils nous fassent parvenir les sites qu'ils souhaiteraient y voir figurer (à condition qu'ils remplissent les critères de labélisation). Un document rappelant les critères de labélisation à leur soumettre est validé par le CD. Le document sera envoyé rapidement.

3° / Examen et validation du bilan de mandat

Un bilan de mandat a été rédigé par les responsables de chaque thématique actuellement couverte par la Ligue.

S'en suit une discussion sur l'opportunité de recueillir les attentes des licenciés de la part de la ligue.

La proposition d'envoyer un questionnaire à tous les licenciés est évoquée par E.Larose, cela semble difficile mais faisable. Eric Larose se propose de rédiger un projet de questionnaire. Le comité s'engage à intégrer les questions ayant remonté au bilan de mandat.

Décision est prise de réunir les CD après leur avoir envoyé ce document en leur demandant de nous faire remonter les avis des licenciés. La réunion se tiendra en juin en visioconférence.

Le Comité Directeur manque d'élus mais nous notons que nous n'avons pas assez communiqué sur les besoins de la Ligue. P.Merino va modifier le site de la ligue pour que les thématiques couvertes par la Ligue avec son ou ses responsables apparaissent clairement. Et en précisant dans quels domaines nous manquons de bras.

4° / O'Bivwak 2024

Nous rencontrons des difficultés pour les autorisations mais les problèmes sont en train de se régler.

5° / Colloque à l'Assemblée Nationale : thème accès aux forêts

B. Dahy représentant la FFCO a participé à ce colloque. Etaient présents 2 députés EELV, des représentants ONF, des propriétaires agricoles... et une seule fédération sportive, la FFCO. Bernard a rencontré une personne du ministère de l'écologie pour que le président de la FFCO puisse avoir un rendez-vous avec l'ONF.

6° / Team régionale HN (Conseil régional)

Le conseil régional nous sollicite pour présenter des athlètes pouvant rejoindre la Team régionale 2024.

Nous proposons : Cécile Calandry – Basile Basset - Mathieu Perrin - Armelle Berthaud

Adopté à l'unanimité

7° / Groupe Ligue

Le stage de Pâques arrive à grands pas, nous aurons le soutien de la FFCO, 2 prestataires pour la partie technique, l'hébergement en pension complète sera au Regain Complexe Hôtel du 20 au 24 avril midi. Budget prévisionnel est de 13790€

Proposition que la ligue prenne en charge 6000€, ce qui reviendrait à 160€ par famille.

Eric Larose conteste l'effort de la Ligue concernant le Groupe Ligue. L'appui et l'accompagnement aux jeunes étant pour lui une priorité. Il propose d'augmenter la participation financière de la Ligue au-delà de la subvention Région escomptée. Soit 10 000 euros l'an passé. Et ce d'autant plus que le bilan financier de la Ligue est bénéficiaire.

Bernard Dahy, Remi Baudot et Jean-Claude Ragache rappellent qu'il est erroné de laisser penser par cette proposition d'augmentation que la Ligue ne se préoccupe pas de la thématique « jeunes ». Le Groupe Ligue étant depuis de nombreuses années parmi ses priorités.

Remi Baudot rappelle également qu'en bon gestionnaire la Ligue ne souhaite pas consacrer une somme supérieure à celle qui est escomptée par le biais d'une subvention. Et ce d'autant plus que pour l'exercice en cours la somme de 10 000 euros n'est pas acquise. Mais en cas de subvention inférieure, la Ligue assumera son engagement à hauteur de 10 000 euros.

Quant au bilan bénéficiaire, Bernard Dahy rappelle que les salaires de nos deux chargés de développement sont actuellement couverts par leurs activités (O'bivwak + ELO). Mais que ces recettes restent aléatoires et que la Comité Directeur privilégie la stabilité de ces deux emplois, sans lesquels une part importante de la production de la Ligue ne serait pas possible. Jean-Claude Ragache ajoute que sans ces emplois l'ambitieux projet de développement ne pourrait pas être poursuivi.

Vote pour maintenir l'aide de la Ligue au Groupe Ligue à hauteur de la subvention escomptée, soit 10 000 €
7 voix pour, 2 voix contre : Adopté